

devenions suffisamment faibles, et l'Union soviétique aura la voie libre en Europe occidentale.

Je suis convaincu que la grande majorité des Canadiens savent cela, comme je suis convaincu que la majorité d'entre eux ne veulent pas la guerre avec la Chine, ni, pour tout dire, avec aucun pays. Cependant, si la guerre doit éclater, nous savons avec qui nous serons aux prises. Ce sera avec les hommes du Kremlin, qui ont ravalé la dignité humaine, travesti la liberté humaine et fait crouler l'espoir que nous avions d'un monde pacifique après la dernière guerre.

A notre avis, notre intérêt national exige que nos forces ne soient pas éparpillées. Notre intérêt national exige que notre détermination à nous défendre ne soit pas détournée par des événements secondaires. Pourquoi donc poursuivons-nous cette politique qui pourrait fort bien nous conduire dans ce bourbier d'où je ne vois pas comment nous pourrions sortir? Je n'y vois qu'une seule raison. Encore ici, je ne mâche pas les mots, car je crois qu'entre amis on peut se parler avec une certaine franchise pourvu qu'on reste franc et sincère. La raison, c'est la pression exercée par les Américains. Quelles pres-

sions les États-Unis ont-ils donc pu exercer pour persuader à notre délégué aux Nations Unies d'appuyer une décision qu'il estimait alors prématurée et peu opportune? C'est la crainte que les États-Unis se cantonneraient de nouveau dans l'isolationnisme et cesseraient d'être nos alliés dans la lutte commune pour le maintien de notre liberté et de notre idéal. Certaines régions de l'Europe en concluront donc sans doute,—ce que je ne fais pas,—que les États-Unis, comme alliés, sont loin de mériter la confiance que plusieurs leur témoignaient, puisqu'on ne peut s'y fier que lorsque tout va à leur gré. Cette interprétation, j'en suis sûr, ferait horreur à beaucoup d'Américains. Mon seul espoir, c'est qu'ils ne soient pas plongés dans une consternation plus grande encore en constatant qu'ils ont peut-être gagné une bataille et perdu une guerre.

(Sur la motion de l'honorable M. Fournier; la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

Sur la motion de l'hon. M. Fournier, la séance est levée à 5 heures et 42 minutes du soir.